

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

Lundi 4 avril 2017, 19h30, centre sportif du Chalet-à-Gobet (CSRV)

Présidence : Shervine NAFISSI

Le président de la société coopérative du Centre Sportif Régional Vaudois ouvre la séance à 19h30.
Il souhaite la bienvenue à tous les associés, les délégués, et les remercie de leur présence.

ORDRE DU JOUR

1. PRESENCES

Les associés ont été convoqué par

- avis publié dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud parue le 24.03.17,
- un communiqué posté sur le site internet officiel de la LRF le 24.03.17,
- courrier diffusé principalement lors de l'assemblée générale de la LRF le 01.03.17.

Associés présents

1. Arbitres LRF, Groupement des
2. Béthusy-Sports
3. Friends Connection
4. Garage de l'Etoile
5. Great Escape
6. ICF-Léman
7. Ligue Romande de Football
8. Red Marmottes

Associé excusé

1. Banque Coop

Présence du conseil d'administration (par ordre alpha)

1. BLANCO Fernando
2. COELHO Pedro
3. GUILLEMIN Daniel
4. JOSEPH Cédric
5. KOELLE Berta
6. KOELLE Jérôme (absent, excusé)
7. LIAUDET Patrick
8. MALGIOGLIO Davide
9. MILLAN Juan
10. NAFISSI Shervine

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE LA SEANCE

En l'absence de Jérôme KOELLE, Daniel GUILLEMIN se charge de la rédaction du procès-verbal.

3. DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Les circonstances ne nécessitent pas de faire appel à des scrutateurs.

4. APPROBATION DES DERNIERS PROCES-VERBAUX

4.1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17.02.16

Le procès-verbal n'a jamais été distribué par les anciens administrateurs. En revanche, il a été lu lors l'assemblée générale extraordinaire du 31.10.16. Comme personne n'a fait de remarques ou d'objections jusqu'à ce jour, il convient de l'accepter. Un exemplaire peut être obtenu en s'adressant au conseil d'administration.

4.2. Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31.10.16

Cette assemblée avait pour unique objet de nommer de nouveaux membres au conseil d'administration afin, d'une part, de régler le problème de carence et, d'autre part, apporter de nouvelles forces. A relever qu'entretiens Marie SIMON, nommée lors de l'AGE 2016, et Pascal VAUTHEY ont démissionné.

Le procès-verbal rédigé par l'ancienne administration est distribué aux associés présents. Aucune remarque ou opposition n'étant faite, nous pouvons donc considérer qu'il est accepté.

5. RAPPORT DU PRESIDENT

Le nouveau président, Shervine NAFISSI, expose dans les grandes lignes la situation du centre sportif et donne quelques chiffres sur les locations 2016. Il explique notamment les problèmes rencontrés par la nouvelle administration qui s'est réunie la première fois le 22.11.16 puis le 19.12.16 pour prendre connaissance des différents dossiers à traiter rapidement.

Shervine NAFISSI a été confirmé dans sa fonction de président lors du conseil d'administration du 18.01.17, date à laquelle il a pu entreprendre officiellement des démarches pour le compte de la société coopérative.

Au sujet de la buvette, une nouvelle tenancière est recherchée. Des pourparlers sont actuellement en cours avec une candidate. Berta KOELLE va suivre les cours pour l'obtention d'une autorisation d'exploitation de la buvette. Cela permettra au moins qu'une personne interne à la LRF et le CSRV dispose d'une licence.

La prochaine assemblée générale sera combinée avec celle de la LRF qui se déroulera le 14.03.18 au Casino de Montbenon à Lausanne.

6. RAPPORT ANNUEL 2016

Patrick LIAUDET, vice-président puis président intérim, pour l'exercice 2016 présente son rapport.

Il rappelle que lors de la précédente assemblée générale ordinaire du 17.02.16, le conseil d'administration, identique au bureau, était constituée de 3 membres.

- Président : Christian ABETEL
- Vice-président : Patrick LIAUDET
- Caissier : Pascal VAUTHEY

Le 17.03.16, le président Christian ABETEL a démissionné avec effet immédiat laissant ainsi le conseil d'administration en état de carence puisqu'au regard du code suisse des obligations la société coopérative doit compter au minimum 3 administrateurs (art. 894 CO).

Même si cette situation a compliqué sérieusement le travail des 2 administrateurs, tout a été mis en œuvre pour que le centre sportif puisse accueillir normalement les compétitions de la LRF.

Au printemps 2016, Marie SIMON, comptable, a été appelée pour apporter son aide et s'occuper de la gestion administrative puis entrer dans le conseil d'administration.

Le 31.10.16, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée afin d'élire de nouveaux membres et de mettre fin à l'état de carence.

Dans la foulée de son élection, Marie SIMON a démissionné le 23.11.16.

Pascal VAUTHEY (administrateur-caissier) a également démissionné le 22.11.16 ce qui a conduit au blocage du compte bancaire. En effet, les opérations se faisant par la signature collective de Pascal VAUTHEY et Patrick LIAUDET, ce dernier n'était plus en mesure d'effectuer des opérations.

7. COMPTES ANNUELS 2016, RAPPORT DU TRESORIER

En l'absence du caissier de l'exercice 2016, à savoir l'administrateur démissionnaire Pascal VAUTHEY, Pedro COELHO, trésorier pour l'exercice 2017 apporte quelques informations.

- a) Aucune comptabilité n'a été tenue durant l'exercice 2016.
- b) Plusieurs démarches auprès des administrations n'ont pas été effectuées.
- c) Le nouveau conseil d'administration a mandaté un comptable pour se mettre en règle et présenter les comptes 2016 conformes.
- d) Le travail étant compliqué, les délais ne permettent pas de boucler et vérifier les comptes par l'organe de contrôle pour l'assemblée générale.

Au vu de ce qui précède, l'assemblée décide que les comptes de l'exercice 2016 seront présentés lors d'une assemblée générale extraordinaire dans le courant de l'année 2017.

Pedro COELHO précise aussi qu'en attendant que l'établissement bancaire enregistre les administrateurs habilités à signer, le paiement des factures est assuré par la LRF sous forme d'avance au CSRV pour la saison 2017. Toutes les factures sont ainsi payées.

8. DECHARGE DE L'ANCIEN CONSEIL D'ADMINISTRATION (2016)

Le conseil d'administration pour l'année 2016 se composait comme suit :

- Christian ABETEL, président, qui a démissionné le 17.03.16.
- Patrick LIAUDET, vice-président, puis président intérim dès le 18.03.16.
- Pascal VAUTHEY, caissier, qui a démissionné le 22.11.16.

Au vu de la situation, notamment administrative et comptable, il n'est pas possible de libérer les administrateurs de leur responsabilité dans la gestion de la société coopérative pour l'exercice 2016. La décharge ne pourra être accordée que lorsque les comptes 2016 seront présentés et validés lors d'une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

9. DECHARGE DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2017)

Bien qu'élu le 31.10.17, les nouveaux membres du conseil d'administration sont réellement entrés en fonction début 2017. Ils n'ont exercé qu'un suivi sur les 2 derniers mois 2016. Ils feront l'objet d'une décharge que pour la clôture de l'exercice 2017, soit lors de la prochaine assemblée générale annuelle ordinaire prévue en 2018.

10. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est confirmé dans ses fonctions.

Président :	Shervine NAFISSI
Vice-président :	Cédric JOSEPH
Trésorier :	Pedro COELHO
Secrétaire :	Jérôme KOELLE
Vice-secrétaire :	Daniel GUILLEMIN
Membres :	Fernando BLANCO
	Berta KOELLE
	Patrick LIAUDET
	Davide MALGIOGLIO
	Juan MILLAN

A relever que le trésorier, Pedro COELHO, se charge exclusivement de l'exercice 2017 et son mandat ne devrait pas dépasser une année.

Le bureau nommé par le conseil d'administration

Shervine NAFISSI	Direction, administration, juridique
Cédric JOSEPH	Marketing
Patrick LIAUDET	Bâtiment et installations, locations, buvette
Davide MALGIOGLIO	Marketing espace buvette
Daniel GUILLEMIN	Coordination LRF

11. MODIFICATION DES STATUTS

Modification de l'art. 26 al. 1 sur le mode de convocation

Nouveau texte :

L'assemblée générale est convoquée 10 jours au moins avant la date de sa réunion. La convocation se fait par écrit. Selon les circonstances, elle peut se faire par avis publié dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud ainsi que sur le site internet de la Ligue Romande de Football. L'avis de convocation indique les objets portés à l'ordre du jour. En cas de révision des statuts, le contenu essentiel des modifications envisagées doit être indiqué.

Cette modification est adoptée.

12. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Organe de contrôle

Great Escape et le Garage de l'Etoile sont nommés comme organe de contrôle pour l'exercice 2017.

Finances et comptabilité

Pedro COELHO, trésorier en charge pour l'exercice 2017 et chef des finances de la LRF, rappelle qu'il officie uniquement pour cette année. Il invite les candidats intéressés à reprendre ce poste à s'annoncer auprès de Shervine NAFISSI.

CONCLUSION

Personne ne demande la parole, le président, Shervine NAFISSI, clôt cette assemblée.

Il est 20 heures et 10 minutes.

CENTRE SPORTIF REGIONAL VAUDOIS SOCIETE COOPREATIVE

Le président :

Shervine NAFISSI

Le secrétaire :

Daniel GUILLEMIN

ANNEXE

Annonce publiée dans la feuille des avis officiels du canton de Vaud le 24.03.17.

**Centre Sportif Régional
Vaudois**

CONVOCATION

L'assemblée générale ordinaire des
associés de
la société coopérative est convoquée
pour le

mardi 4 avril 2017 à 19h30

**au centre sportif du Chalet-à-Gobet,
Route du Jorat 200 à Lausanne**

L'ordre du jour peut être consulté sur
le site internet lrf.ch.

Toutes personnes physiques ou mora-
les détenant des parts sociales au sein
de la coopérative et n'ayant pas reçu
de convocation sont tenues de s'an-
noncer à M. Shervine Nafissi-Azar à
l'adresse suivante:

sh.nafissi@gmail.com.

Le conseil d'administration